



13 septembre 2024

Discipline, uniformes et impact des écrans

3. *Le premier ministre demande un plan pour renforcer la discipline dans les écoles*

Présent au congrès des jeunes caquistes, le premier ministre François Legault s'est montré favorable aux propositions de la relève de son parti concernant le civisme et la discipline dans les écoles. « Je vous annonce officiellement aujourd'hui que je donne le mandat au ministre de l'Éducation Bernard Drainville de me déposer rapidement un plan pour qu'il y ait plus de respect, plus de civisme et plus de discipline dans nos écoles », a-t-il affirmé, tel que rapporté par [La Presse](#).

Legault promet un plan sur la discipline à l'école



PHOTO HUGO-ÉMATHEN ALBERT, ARCHIVES LA PRESSE
Les jeunes militants ont adopté des propositions pour « instaurer une culture du civisme » dans les écoles lors du congrès annuel de la Commission de la relève de la Coalition avenir Québec (CRAQ), à Saint-Hyacinthe.

En [entrevue à Radio-Canada](#) à la fin du mois d'août, Mélanie Laviolette, présidente de la FCPOQ, parlait de l'importance de la prévention et des discussions avec nos jeunes sur les conséquences que peuvent avoir leurs gestes. Elle mettait de l'avant la communication, le respect et l'exemple que les parents doivent donner à leurs enfants. Établir des bonnes relations entre les parents et le personnel est primordial pour collaborer ensemble quand une situation problématique se présente.

2. *Uniformes et exigences de marque*

Saviez-vous que les écoles n'ont pas le droit d'exiger que les parents achètent du matériel d'une marque spécifique, que ce soit pour des crayons ou pour l'uniforme de leur enfant?

Une marque ou un fournisseur peut être suggéré, mais les parents peuvent choisir de se procurer un équivalent ailleurs.

Pourtant, des parents [ont de la difficulté à faire respecter leurs droits](#), tel que rapporté dans un article de Radio-Canada. « Je vous dirais que c'est très préoccupant, dit la présidente Mélanie Laviolette, parce que les consignes sont claires : l'école peut fournir des fournisseurs où on peut se procurer des items, mais c'est de leur responsabilité également de s'assurer que ce soit des items trouvables dans des magasins de grande surface ou des boutiques autres où le parent peut aller magasiner sans qu'il ait besoin de passer par le fournisseur recommandé. »

« Il faut s'assurer que les parents comprennent que les suggestions ne sont pas une obligation et ça devrait être bien mentionné sur la liste des effets scolaires », ajoute Mélanie Laviolette.

Ce droit des parents est prévu à l'article 11 du [règlement relatif à la gratuité du matériel didactique et à certaines contributions financières pouvant être exigées](#) : « Aucune entreprise d'approvisionnement ou marque spécifique ne peut être imposée à l'égard du matériel d'usage personnel de l'élève, à l'exception des cahiers d'activités ou d'exercices. » Pour lire un court article du blogue Action Parents visant à aider les parents à démystifier la facture école, [cliquez ici](#).

1. Commission spéciale sur les impacts des écrans et des réseaux sociaux sur les jeunes



Fédération
des comités de parents
du Québec

Les parents se prononcent sur les écrans
Éduquer plutôt qu'interdire

La commission spéciale sur les impacts des écrans et des réseaux sociaux sur la santé et le développement des jeunes (CSESJ) a lancé ses travaux ce jeudi 12 septembre. La FCPQ était le premier groupe à témoigner et a notamment [mis de l'avant l'importance d'éduquer avant d'interdire](#). Pour écouter notre témoignage, [cliquez ici](#).

La commission se poursuit jusqu'au 26 septembre et les membres [se rendront notamment dans les écoles](#) pour consulter les jeunes sur le sujet.